

# Bouressse

2025

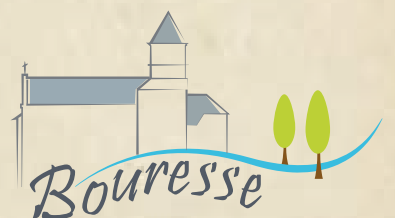
2026

*Le Mag*

Bulletin d'informations municipales



Toutes les infos également sur  
[www.commune-bouresse.fr](http://www.commune-bouresse.fr)





**Chères Bouressoises,  
Chers Bouressois**

A vos côtés avec détermination et ambition pour notre commune.

Depuis plusieurs mois, nous constatons que le spectacle politique au niveau national ne fait qu'accroître la méfiance de nos concitoyens.

Nous ressentons un « ras le bol » dans notre monde rural et une instabilité dans les actions à mettre en place.

De plus les changements de cap qui n'améliorent pas la vie quotidienne, notamment ces derniers mois, ont provoqué une augmentation significative des prix des matériaux, et une hausse des coûts de fonctionnement des matières premières.

Nous devons mettre en avant nos artisans, nos commerçants ainsi que nos producteurs locaux, car leur engagement fait la force de ce que nous défendons (la proximité)

Bien sûr nous continuerons à investir, mais certains projets devront être reportés. Les contraintes budgétaires qui pèsent de plus en plus sur nos communes, comme vous pouvez le constater en page 10 et 11 de ce bulletin, ne doivent pas faire oublier les réalisations accomplies par notre conseil municipal que vous pourrez découvrir ci-après.

Je remercie nos associations et tous les bénévoles ;  
Je remercie les adjoints ainsi que les conseillers municipaux pour leur engagement ;  
Je remercie les agents pour leur investissement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et soyez assurés de ma parfaite considération.

*Le conseil, les agents et moi-même vous souhaitons une bonne année 2026.*

**Le Maire,**  
Jean-Claude Luteau

*Nous vous attendons le samedi 17 janvier à partir  
de 17h à la Salle des Fêtes  
pour notre traditionnelle cérémonie des vœux*

## Sommaire

2

**Edito**

3

**Travaux des commissions**

- 1/ Voies et Réseaux
- 2/ Bâtiments
- 3/ Espaces publics
- 4/ Jeunesse Animation
- 5/ Administration & Gestion

12

**Services Publics**

- Mairie, Médiathèque & Agence Postale

13

**Infos Communales**

- Etat Civil
- Tarifs : Salles, services périscolaires
- Personnes vulnérables,
- Recensement, règles d'urbanisme

15

**Infos Externes**

- Transport solidaire
- Office de Tourisme
- France Services,
- Présence verte services,
- Bons vacances, V'Bus,
- Eaux de Vienne,
- Simer, numéro d'Urgence,
- France rénov

19

**Associations**

26

**Revue de Presse**

## Travaux des commissions

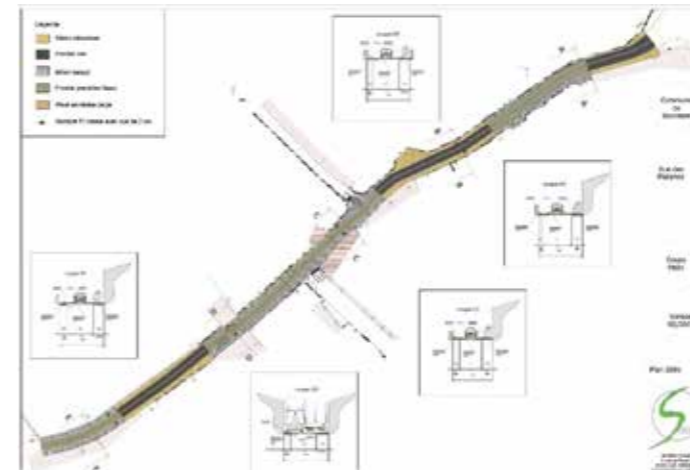


### Voies & Réseaux

#### AMENAGEMENT DE LA RUE DES PLATANES

**2024 a permis de lancer l'opération avec notamment :**

- la contractualisation avec le prestataire de maîtrise d'œuvre, l'Agence Scale ;
- la réalisation du relevé topographique, nécessaire au projet ;
- le diagnostic de la rue qui tenait compte des contraintes techniques et des attentes élus / riverains ;
- le curage et l'inspection vidéo du réseau d'eaux pluviales.



**Sur l'année 2025, la commune a pu :**

- valider l'avant-projet présenté par l'agence Scale avec une zone de partage à 20 km/h avec trottoirs semi-franchissables continus, aménagement de chicanes mais aussi le maintien de la double circulation, la réduction de la vitesse, de distancer le bâti et traiter le carrefour;
- déposer la demande d'urbanisme liée au projet;
- déposer des demandes de subventions auprès de l'État et du Département pour réduire le coût final supporté par la commune;
- de procéder à l'appel d'offre dans le cadre du marché public afin de sélectionner l'entreprise qui exécutera les travaux sur le premier trimestre 2026.

L'ensemble des concessionnaires réseaux (Eaux de Vienne, Énergies Vienne, Orange et le Département de la Vienne) ont profité de notre programme de voirie pour mettre à jour et rénover leurs réseaux ; la mutualisation de leurs travaux permet de limiter les interventions et une réduction des coûts. Cette opération a eu lieu sur le mois de novembre.

Pour les travaux d'aménagements de la voirie, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Colas. La dernière phase de travaux devrait commencer le 19 janvier 2026 pour une période de 2 mois afin de réduire au maximum le temps des nuisances pour les riverains.

#### RUE DES ÉCOLES :

**Cet axe traversant a connu cette année 2 actualités :**

##### En partie haute

avec une reprise des installations sur le réseau d'éclairage public ; notamment des remontées sur façade et pose d'un nouveau point lumineux.

Liés à la programmation de la rue des platanes, ces travaux ont été décalés dans le temps afin de pouvoir mettre en place les déviations nécessaires au flux routier.

##### En partie basse

Le terre-plein central et le marquage ont fait l'objet d'une réfection des peintures au sol de l'École vers la rue des vignes. Cette partie de chaussée devenait dangereuse



aussi été demandé la création et la réfection en peinture de passages piétons & dents de requin à un prestataire sur différents autres points du bourg.

#### CITE BELLEVUE :

Il avait été constaté la dégradation avancée de la chaussée dans la cité Bellevue. Cette dégradation concerne la bande de roulement, mais aussi les bordures de trottoir. Des devis ont été sollicités auprès de 2 sociétés.

Considérant l'enveloppe budgétaire nécessaire à un tel programme de voirie, les élus ont auparavant souhaité résoudre la problématique à la source afin de ne pas en reproduire les conséquences.

Il a donc été organisé avec le service des Transports Scolaire de la Région Nouvelle-Aquitaine le déplacement de l'arrêt de bus en bordure de route départementale « rue des vignes ». Il a été remonté l'abris-bus et des aménagements urbains de sécurisation des abords installés.

## RUE DU GUÉ :

La rue du Gué a été, le sujet de nombreux désordres. En janvier dernier, la mairie a dû engager une procédure de mesure d'urgence sur le bien situé au numéro 5. Les pluies récurrentes du printemps accumulées à celles de l'année passée ont dégradées les murs d'une grange (infiltrations par la toiture). Un des murs de cette grange est mitoyen avec une habitation. Il a donc fallu prévoir les mesures d'urgences avec les pompiers pour sécuriser les lieux et prévoir un hébergement d'urgence en cas de besoin. La rue a donc été fermée à la circulation. Le danger vital écarté pour le voisinage proche, est venu le temps des réparations. Le propriétaire a été mis en demeure par arrêté d'effectuer les travaux nécessaires à cette procédure d'urgence. A l'heure de publier cet article rien n'a été fait par le propriétaire.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES & VOIRIE

Les élus suivent avec attention les projets émergents dans le domaine des énergies renouvelables (tels que les fermes agrivoltaïques ou les hangars équipés de toitures photovoltaïques). L'objectif de ces installations de production d'électricité est clair : se raccorder aux postes sources afin d'injecter l'énergie produite dans le réseau général. Cependant, ce développement n'est pas sans conséquences pour les infrastructures locales.

### 1. Impact direct sur la voirie (Raccordement)

Les travaux de raccordement s'effectuent majoritairement par enfouissement du réseau le long des voies communales. Ces chantiers génèrent des ouvertures de tranchées et des remblaiements successifs. À terme, cette multiplication des interventions dégrade inévitablement la qualité de nos chaussées et bas-côtés, nécessitant des efforts de réfection supplémentaires de la part de la collectivité.

### 2. Saturation des postes sources (Réseau de Transport)

Un second défi majeur réside dans la saturation des postes sources existants sur notre territoire. Pour pallier ce problème et permettre l'accueil des nouveaux flux d'énergie, RTE (Réseau de Transport d'Électricité), le gestionnaire du réseau (filiale d'EDF), a programmé la construction de nouveaux postes sources dans des communes limitrophes.

## LA BOULANGERIE

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis la mi-avril nous n'avons plus de boulangerie. La société Aux Douceurs de Bouresse, géré par M. Demelle a été placée en liquidation judiciaire. Nous avons dû au titre de cette procédure transmettre notre requête en revendication de propriété et déclarer nos créances, qui a priori, resteront dues ...

En plus des dettes, nous allons devoir faire procéder à un nettoyage et désinfection des locaux, tant il paraît difficile ou incompatible pour ce gérant d'entretenir un bien pourtant mis à disposition au départ dans un très bon état.

Ces futurs chantiers, nécessaires au développement énergétique, impacteront également nos infrastructures routières (via le transport de matériaux, la création des accès, etc.).

## LA FIBRE : ETAT D'AVANCEMENT SUR LA COMMUNE

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune se poursuit de manière satisfaisante.

**Éligibilité :** Bien que l'avancement soit notable, toutes les adresses ne sont pas encore éligibles au raccordement.

**Zones restantes :** Seul un nombre très limité de lieux-dits reste à programmer pour finalisation.

**Taux de raccordement :** Selon les dernières informations de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), publiées en septembre et basées sur le 2e trimestre 2025, le taux de locaux raccordables sur la commune dépasse les 80%.

**À noter :** L'opérateur d'infrastructure désigné pour notre territoire, Orange, est responsable de la planification et de la réalisation des travaux restants. La municipalité n'a ni visibilité directe ni influence sur leur calendrier de réalisation ou leurs échéances futures. L'opérateur ne communique actuellement aucune date précise concernant la finalisation des derniers lieux-dits.

## VOIRIE COMMUNAUTAIRE :

À l'instar de l'année précédente, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe a priorisé, en 2025, les opérations de restauration des ouvrages d'art et des ponts. Ces travaux font suite aux intempéries et aux inondations survenues en 2024 et 2025.

Par conséquent, très peu de travaux de voirie ont pu être réalisés, faute de crédits suffisants pour les mener de front avec la réfection des ouvrages. À ce jour, la programmation pour l'année 2026 n'est pas encore connue.

Depuis cette période, nous sommes dans l'incapacité de réinstaller une activité. Tant que l'appartement du dessus de la boulangerie et dont l'accès se fait uniquement par le laboratoire n'est pas vacant. L'ancien boulanger s'est engagé pour libérer les lieux afin de nous permettre l'usage de nos locaux, ce qui n'est toujours pas d'actualité.

Ces propos ou engagement pourraient être classé au choix soit dans la catégorie mensonge d'évitement (ne pas assumer ses erreurs) ou stratégique (pour manipuler ou obtenir un avantage)... Notre souhait, si cette période nous est favorable pour exaucer les vœux, est d'en finir avec cette épreuve et pouvoir proposer au repreneur qui nous fait confiance un local professionnel avec

tout son matériel pour exercer son métier et enfin proposer à nos citoyens du bon pains et pâtisseries.

**Notons et remercions ici l'initiative de l'Épicerie de mettre en place un dépôt de pain dans leur établissement dès qu'ils en ont été en capacité afin de satisfaire la population de Bouresse.**

## ÉPICERIE : BILAN DES TRAVAUX

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédente édition, l'épicerie a trouvé un repreneur, et a rouvert ses portes avec succès le 21 mars dernier !

Afin de garantir une exploitation durable et moderne des lieux, la municipalité a mené d'importants travaux de rénovation et d'équipement, venant achever la modernisation engagée.

### Un investissement en deux phases

**1. Phase Initiale (2020-2022) :** une première vague d'investissements avait été réalisée pour l'amélioration du bâti avec la rénovation de l'éclairage, la reprise des peintures du magasin et l'installation d'une porte automatique.

### 2. Phase de Finalisation (Début 2025) :

L'annonce de la reprise d'activité a nécessité la réalisation d'une seconde phase, planifiée au premier trimestre 2025, pour adapter l'espace aux besoins du nouveau gérant :

- Dans la réserve : Isolation et rénovation de l'éclairage (dalles LED), réfection complète du revêtement de sol (dalles PVC), Peinture des murs intérieurs réalisée en interne par nos agents communaux.
- Équipement & aménagements : Acquisition de près de 7 mètres linéaires de nouvelles armoires froides (positives et négatives), Installation d'un nouveau store extérieur.

Le petit plus : Suite à l'installation des nouveaux linéaires et face aux fortes chaleurs enregistrées en mai et juin, il est apparu indispensable d'installer la climatisation pour garantir la conservation optimale des produits. Deux unités ont été posées en juillet.



## Bilan Financier et Négociations

Le coût total des travaux essentiels à cette reprise de l'activité s'élève à 39 000 € TTC.

Deux demandes de subventions ont été déposées et accordées pour un montant total de 22 500 €.

Le reste à charge pour la commune est donc de 16 500 €.

Parallèlement aux travaux, les élus ont également finalisé les négociations avec la société Coop afin de conclure la reprise du bail commercial qui liait la commune.

## LOGEMENTS SOCIAUX

Les travaux de rénovation globale du logement social vacant du 38 bis de la rue des écoles sont terminés. Le logement pourra faire l'objet d'une remise en location.

Notre locataire du logement attenant au numéro 38 pourrait déménager et intégrer ce logement afin de bénéficier d'une habitation rénovée et agréable.

A terme, il est prévu de renouveler l'opération de rénovation globale sur le logement restant datant de 2010.



## EGLISE

Pour faire suite aux travaux d'étanchéité de la toiture réalisés l'année dernière. Ceux intérieurs avec notamment la reprise d'enduits ont été faits début juillet. A l'issue un nettoyage complet a été entrepris par nos agents.

Cette année des problèmes de sonorisation et d'éclairage ont toutefois été relevés par les paroissiennes. Des devis de rénovation en ce qui concerne l'éclairage ont été sollicités et sont à la réflexion.

## Bâtiments

### UN OSTÉOPATHE S'INSTALLE SUR LA COMMUNE !

C'est une excellente nouvelle pour l'offre de santé locale : en septembre dernier, M. Hebreu Heindrix, Ostéopathe Diplômé d'État, a confirmé son intention de s'installer sur notre commune. Afin de répondre à ce besoin, la municipalité a procédé à la reconversion du Gîte du Fournil (situé au 5 bis, rue des Écoles) pour lui redonner sa vocation initiale de local de santé. Pour mémoire, en 2018, en l'absence de professionnels intéressés, ce cabinet médical, alors nouvellement rénové, avait été transformé en gîte pour en optimiser l'utilisation.

Pour formaliser cette installation, une convention d'occupation temporaire et renouvelable a été établie avec M. Hebreu.

**Dès à présent (ou d'ici très peu de temps), vous pouvez prendre rendez-vous pour une consultation d'ostéopathie à Bouresse, contribuant ainsi à renforcer l'accessibilité aux soins sur notre territoire.**

### ECOLE

Dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux, nos agents ont pris en charge la réfection des accès à l'école.

Les deux portails et les rambardes ont été entièrement repeints, assurant non seulement une meilleure protection contre les intempéries, mais aussi une signalétique d'accès plus visible pour la sécurité des élèves.



### EN REFLEXION : LA COUR D'ÉCOLE

Depuis quelques temps maintenant, la commune est sollicitée via le conseil d'école mais aussi par le conseil des élèves pour s'engager dans le réaménagement de la cour d'école. Divers souhaits plus ou moins réalisables nous ont été transmis.

Les élus sont aussi sensibles aux « nouveaux aménagements » qui émergent avec notamment une végétalisation performante permettant d'atténuer les effets du dérèglement climatique (création d'ilot de fraîcheur par exemple), mais aussi de diversifier les usages et les zones de jeux, d'améliorer le cadre de vie et l'environnement pédagogique de l'établissement.

Ce projet est actuellement en réflexion afin d'harmoniser les souhaits exprimés et les contraintes techniques et budgétaires.

### EN REFLEXION : 8 GRAND'RUE

Comme annoncé précédemment, l'ensemble immobilier dit « Charpentier » au 8 Grand'Rue a fait l'objet en 2025 sous contrat d'architecte :

- D'un diagnostic complet du bâti existant,
- D'une proposition d'esquisse de projets sous forme de document graphique avec 2 variantes d'aménagements possible,
- D'une estimation de l'enveloppe financière nécessaire à l'opération.

L'étude de faisabilité du cabinet d'architecte a été réceptionné en juillet pour un montant des travaux prévisionnel à 630 000 € HT.

En réunion de conseil municipal du mois d'octobre, il a été souligné que la conjoncture économique actuelle n'est pas des plus sereines pour envisager des travaux aussi conséquents avec des financements bien incertains. Il a donc été opté pour une mise à l'arrêt du projet.

## Espaces publics

### LE DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLEE :

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la Commune de Bouresse a été retenue pour recevoir un pylône de téléphonie mobile (qui servira aux opérateurs). Free mobile avait été désigné pour mettre en œuvre l'opération et le chantier.

L'implantation a été validée sur le seul terrain viable pour l'opérateur ayant une couverture optimale.

En 2025, les étapes suivantes ont eu lieu : le bornage ainsi que l'implantation définitive, le dépôt du permis de construire, le coulage des massifs en béton fin septembre, et, en fin d'année, le levage et l'assemblage du pylône.

Les travaux vont continuer en 2026 et la mise en service devrait avoir lieu au plus tard en juillet.

Pour mémoire, **cette opération va permettre d'apporter la couverture mobile pour les services 3G et 4G sur la commune de Bouresse. Cette installation en RAN SHARING (partage des infrastructures actives) permettra aux trois autres opérateurs d'implanter aussi leurs services sur cette antenne.**

*L'accès au service de téléphonie mobile répond à une attente forte des consommateurs et participe également de façon déterminante à la vie économique et sociale de la commune (fiabilisation des paiements TPE par exemple). Outre l'amélioration des communications entre les personnes, elle améliore significativement la sécurité des biens et des personnes, notamment en permettant les appels d'urgence en cas d'accident en un lieu non couvert par les réseaux fixes.*



### CONCOURS DEPARTEMENTAL «JARDINONS NOTRE TERRITOIRE »

Comme l'an passé la commune a participé au concours départemental « JARDINONS NOTRE TERRITOIRE » afin d'améliorer notre cadre de vie.

Le CAUE de la Vienne animateur de ce dispositif est venu avec le jury en juin, le classement a été établi et la commune a reçu cette année le **4<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie 500 à 999 habitants** lors de la cérémonie du 1er décembre dernier. Nous avons également reçu en cadeau un rosier grimpant qui nous planterons bientôt.

Cette action nous permet de bénéficier d'une visite-conseil, de rendez-vous collectifs pour apprendre, comprendre, échanger, ... dans le but de nous faire progresser dans les aménagements paysagers.

**La qualité du cadre de vie de notre commune est un atout à ne pas négliger.**



### PLANTATIONS :

Comme annoncé précédemment, la plantation de la haie champêtre double entre l'étang et le lotissement des moineaux a été faite. Il va de soi que les élus ont accepté cette proposition.

La plantation réalisée par les services techniques de la CCVG en assurera l'entretien pendant 4 ans. Notre service technique a préparé le sol et a fourni le paillage.

### ANCIENNE STATION D'EPURATION :

Dans le cadre du projet de restructuration du site de l'ancienne station d'épuration, il a été décidé de faire appel au CAUE 86 (Organisme en Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Vienne).

Ce partenariat a permis de mettre en place un travail immersif en résidence sur la commune au mois de mai dernier.

Durant ces trois jours, les urbanistes ont rencontré des habitants lors des balades, les enfants de l'école et les élus afin de recenser au fil des déambulations les ressentis et les attentes de chacun. La synthèse de ce travail a été présentée aux élus en septembre et permettra d'appuyer la réflexion sur l'amélioration du centre-bourg et de son entrée nord.



## Espaces publics

### ZA-ENR :

Notre pays est confronté à une triple urgence climatique, énergétique et géopolitique, qui rend nécessaire le développement accéléré des énergies renouvelables (ENR).

Contraint d'appliquer la loi « APER » du 10 mars 2023 les élus ont, en séance du conseil municipal du 21 mars, identifié les « zones d'accélération des ENR » sur la commune.

### Objectifs de la loi dite APER

#### Une loi d'accélération pour :

- Porter à **33%** la part d'énergies renouvelables dans notre consommation à l'horizon 2030
- Diviser par **2** le temps de déploiement des projets
- Mobiliser en priorité **les terrains artificialisés**
- Pour une **meilleure acceptabilité** : planification et partage de la valeur des projets d'énergies renouvelables

Au préalable, la concertation publique a été menée courant février et le sujet a été débattu en conseil communautaire à Montmorillon. Il paraît important de souligner que les zones ont été identifiées en tenant compte du Plan Climat Air Energies Territorial (PCAET) de la CCVG. Une attention particulière a été portée afin d'assurer une compatibilité avec le Plan Paysage Transition Énergétique de la Communauté de communes Vienne et Gartempe et son OAP thématique ENR (Orientations d'Aménagement et de Programmation sur les ENERgies Renouvelables).

### Une affluence de projets ....

Malgré tout l'intérêt de ce dispositif au niveau national, il s'avère que les demandes de projets relatifs aux « énergies renouvelables » affluent de toutes parts.

Pour mémoire, dès 2021, les élus avaient stoppé les projets éoliens (déjà très présents sur notre territoire) en adoptant une délibération de refus de principe à l'installation de tout nouveau projet.

Actuellement ce sont les projets de fermes agrivoltaïques qui arrivent en mairie. Pour le moment les élus ont voté, à l'échelle de la communauté de communes, une motion d'alerte sur le développement important des projets ENR. Avant tout, les élus souhaitent valoriser et conserver notre cadre de vie. Ils ne souhaitent pas qu'il leur soit imposé d'accueillir tous les projets ENR sur notre territoire, surtout lorsqu'il s'agit de constructions nouvelles (au départ les projets concernaient principalement des reprises foncières de friches comme d'anciennes carrières ou décharges ; ce qui n'est plus le cas).

## DE NOUVEAUX ESPACES SANS TABAC AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025

Dans le cadre de la politique de santé publique visant à protéger les populations, notamment les plus jeunes, contre les dangers du tabagisme actif et passif, de nouvelles dispositions visant à élargir les espaces sans tabac sont entrées en vigueur au 1er juillet 2025 sur l'ensemble du territoire national.

Cette mesure, initiée par le Gouvernement (via le Décret n° 2025-582 du 27 juin 2025), généralise des interdictions qui étaient jusqu'alors laissées à la discrétion des autorités locales. Elle vise à dénormaliser l'usage du tabac dans les lieux de vie collective et à améliorer la qualité de l'air.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, il est donc désormais interdit de fumer (y compris la cigarette électronique) dans plusieurs types d'espaces publics extérieurs, particulièrement ceux fréquentés par les enfants :

- Les parcs et jardins publics de la commune.
- Les abords immédiats des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) ainsi que des établissements d'accueil de la petite enfance.
- Les abribus et zones d'attente des transports en commun.
- Les équipements sportifs de plein air (terrains, stades, pistes, etc.).
- Les plages (et zones de baignade)



### L'ECOLE PUBLIQUE « LES BAUMIERES » : Une Dynamique Éducative au Cœur de Bouresse

L'école des Baumières continue d'être un pilier essentiel de la vie communale, offrant un cadre d'apprentissage stimulant pour nos enfants, de la maternelle à l'élémentaire. L'équipe pédagogique, stable et engagée, assure la réussite et l'épanouissement de chaque élève.

#### • Des Effectifs Stables et des Classes Adaptées

Pour cette année scolaire 2025-2026, les effectifs de l'école des Baumières se maintiennent, témoignant de l'attractivité de notre commune pour les familles. La répartition des élèves cette année est quelque singulière mais elle permet l'équilibre des classes à taille humaine, favorisant un suivi individualisé et une meilleure attention portée aux besoins de chacun. Nous comptons pour cette rentrée 47 élèves.

Cette généralisation des espaces sans tabac est un pas décisif pour la santé publique. En plus de protéger les non-fumeurs du tabagisme passif, elle contribue à réduire la pollution environnementale liée aux mégots de cigarettes.

La Municipalité invite l'ensemble des habitants et des visiteurs à respecter strictement ces nouvelles règles.

**Rappel :** L'interdiction de fumer dans ces zones sera signalée par une signalétique claire. Le non-respect de ces interdictions expose les contrevenants à une amende forfaitaire.

La commune de Bouresse s'inscrit pleinement dans cette démarche nationale de prévention et vous remercie de votre civisme pour faire de nos espaces publics des lieux plus sains et plus agréables pour tous.



**Classe 1 :** composée des TPS/PS/MS ainsi que les CM gérée par Elodie Pastor, la directrice de l'Ecole.

**Classe 2 :** composée de GS / CP et CE et gérée par Marion Poupeau.

*Nous saluons le travail de l'ensemble du personnel enseignant et des agents communaux, qui œuvre quotidiennement pour garantir un environnement serein et propice à l'apprentissage.*

#### • Des Activités Riches et Variées

Cette année encore, l'école s'est distinguée par la mise en place de projets ambitieux, visant à enrichir le parcours de nos écoliers : Les sorties piscines, des sorties au cinéma, des sorties pédagogiques telle que le spectacle culturel de la MJC 21, découvrir en avant-première le nouveau spectacle de la compagnie de la naine rouge (accueillie par la commune de bouresse en résidence d'artiste début novembre). Les visites régulières à la médiathèque de Bouresse pour chaque classe. Mais aussi les défilés du carnaval et d'halloween. Cette année, l'école avec l'APE et le personnel a instaurée la nuitée d'halloween qui a connu un franc succès. La journée de Noël avec le traditionnel repas festif, la visite du père Noël et ses cadeaux, le goûter gourmand et avec l'APE en fin de journée la visite de la Maison du Père Noël et ses illuminations. Et enfin l'école avec l'APE organise une soirée tartiflette pour aider au financement du prochain voyage scolaire, elle aura lieu de 10 janvier à la salle des fêtes, n'hésitez pas les soutenir en réservant votre place.



#### • Le Soutien de la Municipalité

La Commune de Bouresse réaffirme son engagement auprès de l'école et auprès de l'équipe en place.

Cet engagement passe notamment par le financement des transports pour les sorties, l'achat des fournitures scolaires et éducatives pour chaque classe mais aussi par l'entretien et la maintenance des matériels en place.

Les services périscolaires (de cantine et de garderie) continuent d'être assurés dans d'excellentes conditions, contribuant à faciliter l'organisation des familles.

### LES APB Animation Périscolaires Bouressoises (ex TAP) :

Comme annoncé l'année dernière, le fond de soutien au développement de ces activités a bien été suspendu, rendant ce service très onéreux pour la collectivité. La réflexion portée par les élus avec les enseignantes et le personnel a conduit sur une restructuration de l'emploi du temps et la mise en place de la garderie du soir à partir de 16 heures.

### FETE COMMUNALE & ASSOCIATIVE

Quelle belle journée ce dimanche 29 juin dernier, notre commune s'est rassemblée pour une journée haute en couleurs, en musique et en sourires.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à faire de cette fête une réussite : les associations, les exposants, les artistes, les bénévoles et bien sûr ... le public présent chaque année ! un succès qui perdure maintenant depuis de longues années.

Nous avons pu partager de la musique en live, de la danse en live, des animations pour petits et grands (vide-greniers, tombola, concours de peintres, concours de pâtisseries etc...) , un repas gourmand & généreux, et une météo au rendez-vous (peut-être même un peu trop mais nous n'allons pas nous plaindre !).



Petite déception cela dit quant à l'interdiction préfectorale concernant le tir de feu d'artifice mais soyons indulgents et prévoyants : le risque incendie était bien trop présent pour être ignoré. Le feu d'artifice n'en sera que plus joli l'année prochaine.

La tombola a été renouvelée et a permis de récolter des dons pour l'association « Un hôpital pour les enfants ». C'est à l'occasion de la réunion du bilan en octobre que la remise de chèque a été faite.



*Que chaque bénévole soit ici remercié de son investissement pour faire vivre notre village.*

### ANIMATIONS DIVERSES :

➔ **Octobre Rose & Movember :** Comme à son habitude, maintenant, la commune s'associe à la Ligue contre les cancers et change de couleur au début des mois d'octobre et de novembre. L'information et la sensibilisation à ces causes est importante pour les élus.

➔ **Le Tour Poitou-Charentes de passage à Bouresse !** C'est dans sa dernière étape, qui reliait La Rochefoucauld à Poitiers le Vendredi 29 août dernier, que la caravane et les coureurs sont passés par Bouresse. Les nombreux spectateurs présents au bord des routes et carrefours ont pu attraper quelques cadeaux de la caravane publicitaire et voir passer la centaine de coureurs engagés. A noter que cette étape a été remportée par le français Dorian GODON.

N'oublions pas de remercier les **signaleurs** que la commune a dû trouver pour permettre la tenue de cette manifestation.

➔ **Les illuminations de Noël :** Cette année en plus de l'installation des motifs lumineux dans les rues principales du bourg, la place des Halles a de nouveau retrouvé son habit de fête avec quelques nouveautés. Les avez-vous remarquées ?

#### ➔ Repas des Aînés : Changement de date confirmé

Belle affluence au traditionnel repas des aînés, fixé le samedi 22 mars dernier.

Devant le succès du repas proposé au printemps et la satisfaction des convives concernant ce changement de date, les participants ont été invités cette année à un « vote ». Ils devaient choisir entre revenir à une date en décembre ou confirmer le maintien du repas au printemps.

Une large majorité a validé la tenue du repas des aînés sur la période mars ou avril. C'est donc en tenant compte de vos souhaits que le prochain repas aura lieu le **samedi 11 avril 2026**.

#### ➔ Soirée Astronomie :

L'animation déjà proposée par le centre Espéranto Kvinpetalo de Bouresse a été reconduite. C'est donc autour d'un tout nouveau télescope spatial que, le mercredi 27 août dernier, le public présent a pu passer la soirée « la tête dans les étoiles » et écouter les interprétations et explications de M. Patrick Lagrange.



**RAPPORT ANNUEL SUR LES FINANCES**

**Compte Financier Unique 2024**

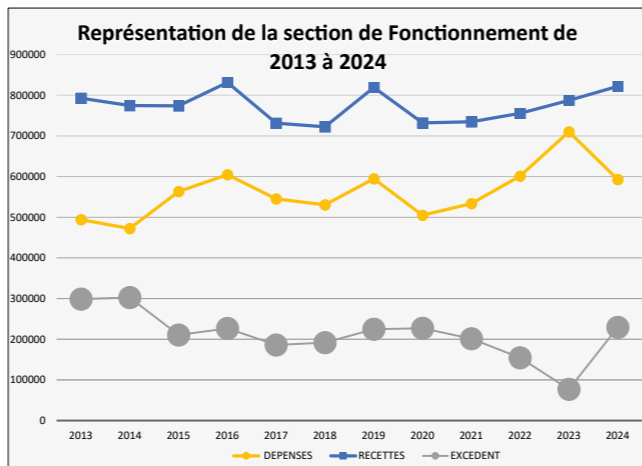
Le CFU (Compte Financier Unique) rassemble dorénavant le Compte Administratif établi par la commune et le Compte de Gestion établi par la Trésorerie en un seul document comptable.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 592 933,28 € pour un montant de recettes de 822 104,15€.

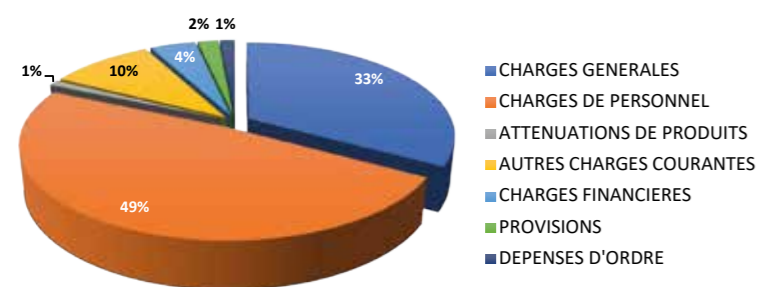
Soit un résultat de l'exercice 2024 excédentaire de 229 170,87 €

Compte-tenu de l'excédent cumulé fin 2023 de 78 440,69 €

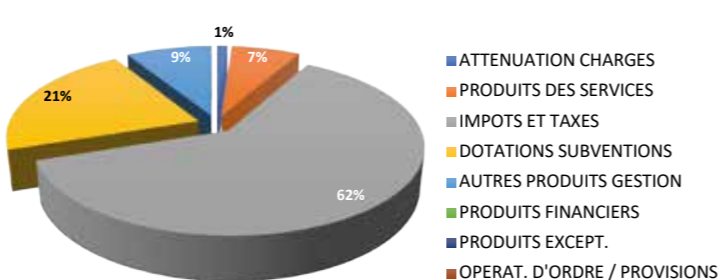
**Le résultat final cumulé sur la section de fonctionnement au 31 décembre 2024 est de 307 611,56 €.**



**LES DÉPENSES 2024**



**LES RECETTES 2024**



**L'Investissement pour l'année 2024 :**

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EN CAPITAL : 33 872 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR OPERATION : 554 246 € (avec 50% de cette somme pour la réalisation de l'opération « rénovation énergétique de la salle des fêtes).

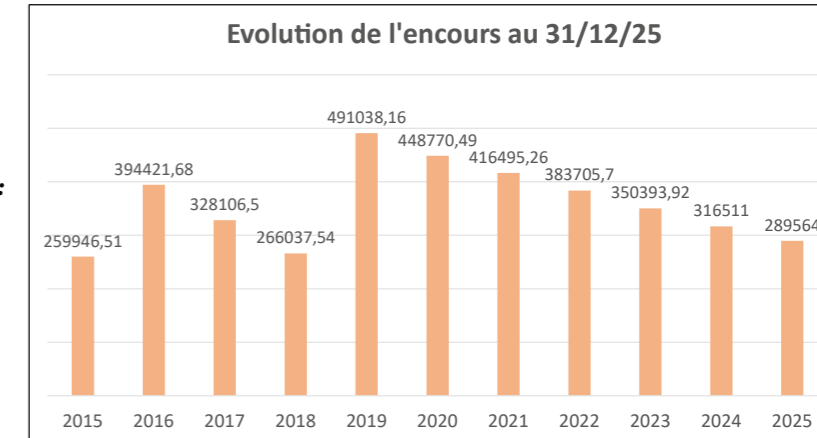
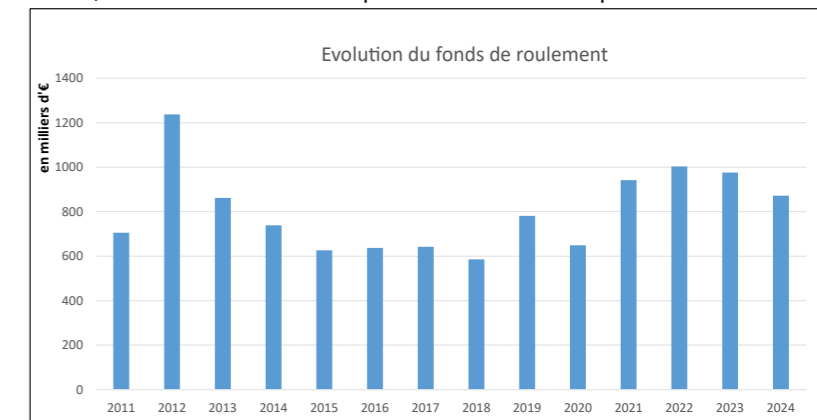
**Le Fonds de roulement :**

Le Fonds de Roulement d'une collectivité représente la marge de sécurité financière dont elle dispose pour faire face aux décalages de trésorerie et pour financer une partie de ses investissements.

Il s'apparente à une réserve de financement permanente issue des excédents cumulés des exercices précédents.

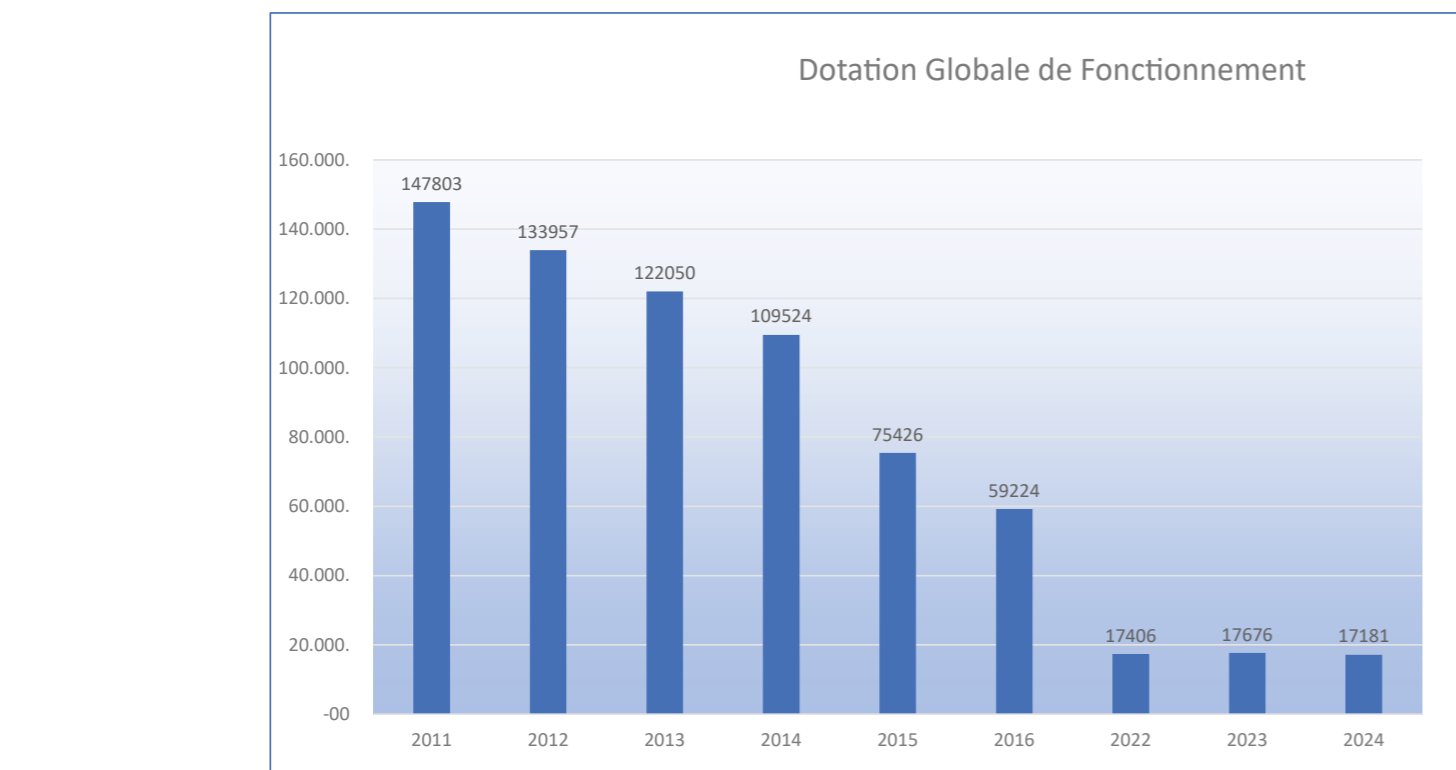
- Il est indispensable pour assurer l'équilibre budgétaire et la solvabilité à court terme de la collectivité. Il permet notamment de couvrir le décalage entre le moment où les dépenses sont engagées (décaissements) et celui où les recettes correspondantes sont effectivement encaissées.

- Un fonds de roulement positif et suffisant permet également à la collectivité de financer ses dépenses d'équipement (investissement) sans avoir recours systématiquement à l'emprunt ou à une augmentation d'impôts.



**La Dette :**

**Commentaires :** signature d'un nouvel emprunt en 2019 pour le financement du projet de l'Ilot des Halles.



**Commentaires :**

- Dotations de l'Etat : baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) cette recette a baissé de 88,38% en 13 ans.
- Stabilité des recettes fiscales (Taux votés à l'identique par la municipalité depuis plusieurs années mais la conjoncture économique et les annonces budgétaires gouvernementales appelle à vigilance).

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Population totale 2024 = 636

Associations	Sub* 2023	Sub* 2024	Subvention 2025		
			Ddé	Voté	Sens du vote (*)
Amis de Guerting	450	450	450	450	12 Pour
- Jumelage 20....					
A.C.C.A.	700	700	700	700	12 Pour
- exceptionnelle		800			
Pétanque Bouressoise	100	100	600	600	12 Pour
Club de l'Amitié	300	300	300	300	12 Pour
Association de Pêche "LMdPL"	500	700	700	700	12 Pour
Les Hirondelles :	700	750	0		
- Fête communale			0		
- Peintres sur Rues	150	0	150	150	12 Pour
- Œufs de Pâques 04/2025	250	250	0		
Activités & Bien être	450	450	450	450	12 Pour
FNACA – Anciens Combattants	350	500	500	500	12 Pour
APE Bouresse	500	650	0		
CASB	650	650	650	650	12 Pour
ADMR	600	1 470,88	1 438,40	1 439,00	12 Pour
CCAS Lussac	620	634	636	636	12 Pour
Groupement Jeunes 3 Vallées	450	450	450	450	12 Pour
Passeurs de Mémoire	20	50	20	50	12 Pour
Un Hôpital pour les Enfants	150	150		150	12 Pour
Refuge SPA Poitiers	0	114	114	114	12 Pour
Secours catholique Lussac	0	0		0	
Banque Alimentaire Vienne	75	80	636,00	100	12 Pour
APE Collège Lussac	0	0	100	50	12 Pour
Ligue contre le cancer Vienne	0	150		150	12 Pour
ADS 86 (Ass Dep. Secherresse)				0	
Les Restaurants du cœur				0	

**Subventions aux Associations en 2025**

Délibération N° 2025-28 (17/04) :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des demandes de subventions reçues d'associations, il fait état de ses propositions de subventions et demande au Conseil Municipal de statuer les montants attribués à chacune.



**Mairie de Bouresse**  
6 rue des Halles - 86410 Bouresse  
Téléphone : 05 49 42 73 10 - E-mail : [contact@bouresse.fr](mailto:contact@bouresse.fr)  
Site Web : <http://www.commune-bouresse.fr>

**les horaires de la Mairie :**  
du lundi au mardi : de 9h à 12h et de 14h à 17h  
le mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h  
du jeudi au vendredi : de 9h à 12h



Retrouvez toutes les informations principales de la mairie directement sur l'application mobile **CentAccess**. Elle est reliée à notre panneau d'affichage extérieur. Nous sommes aussi sur le réseau social [facebook.com/communedebouresse](https://www.facebook.com/communedebouresse)

## LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

vous propose un large choix de lecture (romans de toutes natures, albums, bandes dessinées, revues, lecture large vision, etc...) en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne qui nous permet par le biais de navettes d'avoir vos demandes de livres régulièrement.

Il est possible de bénéficier d'un accompagnement informatique (uniquement) pour vous orienter, évaluer en fonction du niveau de compétence et surtout respecter le cadre règlementaire de protection des données (RGPD).

L'inscription à la médiathèque est nécessaire afin d'emprunter et consulter les documents et livres.

**Les tarifs des adhésions sont :**  
Individuelle 8 € / Famille 12 € / Associative 22 €



### HORAIRES D'OUVERTURE :

**Mardi : 14h - 18h**  
**Mercredi : 13h - 18h**  
**Jeudi & Vendredi : 15h - 18h**  
**Samedi : 9h - 12h**

📍 : 8 rue des Halles, 86410 Bouresse  
☎ : 05 49 59 72 95  
✉ : [mediatheque.bouresse@orange.fr](mailto:mediatheque.bouresse@orange.fr)

## L' A. P. C. DE BOURESSE

(Agence Postale Communale)  
4 rue des Halles 86410 BOURESSE  
☎ 05 49 36 84 04 ✉ [ap.bouresse@laposte.fr](mailto:ap.bouresse@laposte.fr)



### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 12h  
mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h ET DE 15h à 17h  
samedi de 10h à 12h

**Heure du départ du courrier : 12<sup>h</sup> tous les jours**

Dans votre **APC**, vous pouvez déposer – retirer de l'argent (espèce ou chèque) sur un CCP ou un Livret A, faire un virement d'un compte postal vers un autre compte (postal ou pas).

Vous pouvez aussi acheter des timbres, timbres de collections, timbres suivis, stickers suivis ; des pièces de collection de la monnaie de Paris, des enveloppes diverses affranchies (sécurisées ou non), des lettres recommandées mobiles (facile à faire chez soi, muni de votre smartphone, tablette ou pc), des chronoposts et colissimos en différents formats, et des **CARTES CADEAUX de 20 à 150 €**.

Pensez à l'APC aussi pour tous vos envois et vos retraits (courriers et colis toutes tailles) et pour votre changement d'adresse, on s'occupe du suivi de courrier.

N'oubliez pas notre « Boîte à Lire » municipale !

Venez déposer et emprunter librement vos prochains coups de cœur.

### Comment ça marche ?

Un concept simple : donnez, prenez, lisez. Elle est toujours accessible sous le porche entre la Mairie et l'Agence Postale.

Mise à jour : Nous vous rappelons que la boîte est régulièrement réapprovisionnée par vos soins.

Continuons à la faire vivre ensemble



## ETAT CIVIL



Au cours de la période allant du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025, nous avons enregistré 3 naissances et célébré 4 mariages. Nous avons également consigné 1 décès et 4 transcriptions

En adéquation avec la réglementation générale de protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, nous ne publions plus l'état civil « nominativement », nous avons donc opté pour un récapitulatif global.

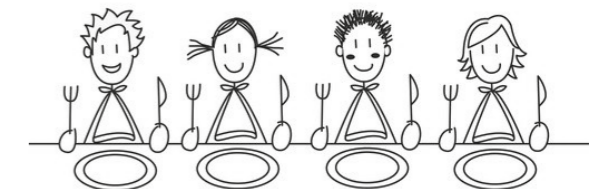
## TARIFS

### TARIFS 2026 DE LOCATION des Salles

Salle des Fêtes	Commune	Hors Commune
Salle uniquement	140 €	350 €
Salle + cuisine	170 €	380 €
Salle + cuisine + vaisselle	220 €	450 €
Cuisine/ Vaisselle		70 €
Sonorisation		85 €
Maison des Associations	Commune	Hors Commune
Week-end	85 €	170 €
Journée (24h)	60 €	115 €
Demi-journée	46 €	93 €
Sonorisation		20 €

### TARIFS PERISCOLAIRES 2026

Cantine : repas enfant	3.20 €
Cantine : repas adulte	4.00 €
Gouter	0.80 €
Garderie matin-soir (prix par 1/2 heure)	1.05 €



Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?  
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



**Registre communal des personnes vulnérables**  
**INSCRIVEZ-VOUS !**

**Le Registre Communal des Personnes Vulnérables : Un réflexe de solidarité et de prévention**

### Pourquoi ce registre ?

La municipalité met à jour ce registre nominatif pour identifier et contacter rapidement les personnes les plus fragiles en cas d'alerte ou de risques majeurs (tels que canicule, grand froid, inondation, coupure de courant prolongée, etc.).

Ceci afin de permettre l'intervention ciblée des services municipaux pour vous apporter aide, soutien, et conseils.

### Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :  
- inscription d'office sur les listes électorales  
- convocation en JDC  
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
- possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici

### Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :  
- inscription d'office sur les listes électorales  
- convocation en JDC  
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
- possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



## Rappel des règles d'urbanisme : quels travaux déclarer ?

Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

**Les constructions ne nécessitant pas de déclaration ou d'autorisation doivent respecter le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).**

### Quels travaux déclarer ?

- **Nouvelles constructions** : garage, abri de jardin, piscine, etc.
- **Rénovations et extensions** : agrandissement d'une maison, aménagement des combles.
- **Modifications extérieures** : changement de fenêtres, ravalement de façade, installation de clôtures.

Ne pas déclarer ces travaux vous expose à un **procès-verbal** pour infraction au Code de l'urbanisme, pouvant entraîner des amendes, voire une obligation de remise en état des lieux.

Pour plus de détails ou pour déposer vos déclarations, rendez-vous en mairie ou sur le site de la [CCVG](http://CCVG) ou bien encore sur [service-public.fr](http://service-public.fr).



# DEVENEZ CHAUFFEUR BÉNÉVOLE

AVEC LE TRANSPORT SOLIDAIRE !

## TRANSPORT SOLIDAIRE

DANS VOTRE COMMUNE

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

- SE RENDRE DANS LES COMMERCES DE SON CHOIX
- ORGANISER SES ACTIVITÉS OU LOISIRS
- FAIRE FACE À UN IMPRÉVU
- N'HÉSITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE !
- CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ
- PREVOIR SES RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIFS
- PASSER DU TEMPS AVEC SES PROCHES
- PLANIFIER UN RENDEZ-VOUS CHEZ SON COIFFEUR

RENDREMENT ET INSCRIPTION POUR BÉNÉFICIER DE CE TRANSPORT SOLIDAIRE CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU TÉLÉPHONÉZ AU 05 49 27 07 70

## Office de Tourisme Sud Vienne Poitou. Bulletin municipal de Bouresse – décembre 2025

**Un tourisme dynamique et des visiteurs toujours curieux de découvrir notre territoire**

En 2025, le Bureau d'Information Touristique de Lussac-les-Châteaux a accueilli près de 2 500 visiteurs. L'équipe note une hausse des excursionnistes et séjours à la semaine, ainsi qu'un intérêt grandissant des cyclotouristes, séduits par la diversité des paysages et la qualité des itinéraires du Sud Vienne Poitou. Une dynamique positive qui confirme l'attractivité de notre territoire.

### Une boutique toujours appréciée

La boutique séduit toujours visiteurs et habitants avec sa sélection de souvenirs et produits locaux, notamment avec les compositions pour les fêtes de fin d'année. Cet espace valorise les producteurs et artisans du Sud Vienne Poitou, renforçant les circuits courts et la mise en avant des savoir-faire locaux.

### Des sentiers de randonnée

Les amateurs de nature et de randonnée peuvent compter sur un large choix d'itinéraires balisés, dont le topoguide "Le Goberté", situé du côté de Bouresse, ou encore « Sur les pas de Radegonde » et « Le P'tit Crochet ». Pour compléter l'offre, le site et l'application "Rando en Sud Vienne Poitou" permettent d'accéder facilement à l'ensemble des parcours du territoire, avec cartes, niveaux de difficulté et points d'intérêt. Une belle manière de profiter de nos chemins tout en (re)découvrant la richesse patrimoniale et naturelle environnante.

### Terra Aventura : un succès confirmé

Avec plus de 6 000 Terr'aventuriers ayant parcouru « Stage de Paléo-déco » à Lussac-les-Châteaux, soit +32 % par rapport à 2024,

### Terra Aventura poursuit son ascension.

L'ouverture du nouveau parcours à Civaux en juin a renforcé l'attractivité de l'ensemble des circuits du territoire et a généré de belles retombées économiques : fréquentation accrue des commerces, restaurants, hébergements et sites de visite, notamment durant la belle saison. Une aventure ludique qui profite à tous et qui contribue activement à la vitalité touristique locale.

### Nouvelle brochure : l'essentiel du territoire à partager

L'Office de Tourisme vient de publier sa nouvelle brochure "Excursions & Séjours Groupes", pensée pour accompagner associations, comités d'entreprise et grandes tribus dans l'organisation de leurs sorties. Elle propose des journées clés en main ou entièrement personnalisables, offrant une découverte des incontournables du territoire Vienne et Gartempe. Ce support s'adresse autant aux visiteurs qu'aux habitants désireux de porter un nouveau regard sur leur cadre de vie : une invitation à partager des moments conviviaux et à explorer les pépites locales.

### Office de Tourisme Sud Vienne Poitou.

05 49 91 11 96  
[accueil@sudviennepoitou.com](mailto:accueil@sudviennepoitou.com)  
[SudViennePoitou.com](http://SudViennePoitou.com)  
[Rando.SudViennePoitou.com](http://Rando.SudViennePoitou.com)



## Trophée des ponts



### Le Trophée des ponts en Vienne & Gartempe est de retour en 2026.

Pour participer, il vous suffit de venir courir à au moins 4 des 5 courses proposées (3 sur 4 en minime) :

- 👉 le samedi 10 Janvier 2026 (soirée) : le Trail Nocturne de la Cité de l'écrit organisé par Mont'Run à Montmorillon,
- 👉 le dimanche 29 Mars 2026 : la Saulgéenne organisée par l'Organisation Sportive Saulgéenne 97 à Saulgé,
- 👉 le dimanche 26 Avril 2026 : la Course Nature de la Vallée des Fresques organisée par NCAT à Saint-Savin,
- 👉 le dimanche 14 Juin 2026 : le Trail Roc et Gartempe organisé par le CPA Lathus et la MJC Claude Nougaro à Lathus Saint-Rémy,
- 👉 le dimanche 27 Septembre 2026 : les Foulées du Viaduc organisées par la MJC Champ Libre à L'Isle Jourdain.

Pour être classé, vous devez effectuer au moins 4 des 5 courses en tenant compte du tableau des distances prévu à l'article 4 du règlement (classements aux points).

Les coureurs ne respectant pas le tableau des épreuves du trophée mais ayant au moins participé à 4 courses sur 5 seront concernés par le challenge OPEN.

Nouveauté 2026 : un trophée « enfant » est mis en place sans classement. Chaque enfant (catégories avant « minime ») pourra participer à ce challenge en réalisant au moins 3 courses « enfant » sur 5. Il recevra un lot lors de la soirée de récompenses à Saulgé le vendredi 16 octobre 2026.

Pour en savoir plus, [www.vienneetgartempe.fr/vivre/sport-loisirs/trophee-des-3-ponts/](http://www.vienneetgartempe.fr/vivre/sport-loisirs/trophee-des-3-ponts/)

**France services**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...  
**Les services du quotidien à moins de 20 minutes de chez vous.**

2 CONSEILLERS À VOTRE SERVICE

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :

### PERMANENCES

LES CONSEILLERS VOUS ACCUEILLENT

**Lundi**  
à la mairie de Lussac-les-Châteaux de 9h30 à 12h30

**Mardi**  
à la mairie de Lathus-St-Rémy de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45

**Mercredi**  
dans les locaux de l'agence postale à La Trimouille de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45

**Judi**  
à la mairie de Lussac-les-Châteaux de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45

**Vendredi**  
à la mairie de St-Savin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45

**SERVICE GRATUIT AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**  
☎ 06 21 89 08 63

**V'Bus, un nouveau service de transport à la demande à partir du 2 janvier 2025 :**

V'Bus est un service public de transport ouvert à tous proposé par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et la Région Nouvelle Aquitaine.

Ce transport de proximité propose une prise en charge à domicile et fonctionne uniquement sur réservation (pas de voyage à vide) à des horaires définis. Un rendez-vous chez le médecin, une démarche administrative, des courses dans un commerce, une activité associative... Des véhicules de 5 à 9 places vous transportent vers des services de proximité

Fonctionnement sur le secteur de Lussac-Les-Châteaux :

Je pars de :

Les habitants des communes de Lussac-les-Châteaux, Civaux, Valdivienne, Lhonnaizé, Saint-Laurent-Jourdes, Verrières, Bouresse, Usson-du-Poitou, Goux, Mazerolles, Persac peuvent se rendre à Lussac-Les-Châteaux et Montmorillon.

Destination : N'importe quel point au sein de la zone urbaine de Lussac-Les-Châteaux et de Montmorillon

*Des horaires plus précis de prise en charge et de retour au domicile vous seront communiqués au moment de votre réservation.  
Pas de fonctionnement les jours fériés*



	DÉPART	ARRIVÉE	RETOUR
<b>VENDREDI MATIN (jour de marché)</b>	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 8h	Lussac-les-châteaux (selon lieu de dépôt) 9h30 - 9h45	Départ à partir de 12h
<b>VENDREDI APRÈS-MIDI</b>	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h30	Lussac-les-châteaux (selon lieu de dépôt) 15h - 15h15	Départ à partir de 17h30
<b>SAMEDI APRÈS-MIDI</b>	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h	Montmorillon (selon lieu de dépôt) 14h30 - 14h45	Départ à partir de 16h30

**A quel prix ?**

Les enfants de 11 ans révolus sont admis seuls sur présentation d'une autorisation parentale.

Trajet simple	2,50 €
Trajet Aller/Retour	4,50 €
Tarif Solidaire (Quotient familial 960€ maximum)	0,40 €
Enfants de moins de 4 ans, accompagnateurs PMR, anciens combattants	Gratuit
Trajets vers point d'arrêt lignes régulières ou Gare TER dans la durée de 2h	Gratuit

**Plus d'informations :**

Communauté de Communes Vienne et Gartempe  
6 rue Daniel Cormier - 86 500 Montmorillon  
[vienneetgartempe.fr](http://vienneetgartempe.fr)  
Rubrique vivre - E-mail : [mobilite@ccvg86.fr](mailto:mobilite@ccvg86.fr)  
Tél. : 05 49 91 07 53

**Présence Verte**

**VIVRE CHEZ SOI, BIEN ACCOMPAGNÉ**

DES REPAS, DU LIEN, DE LA SÉCURITÉ : LE BIEN VIEILLIR AU QUOTIDIEN.

TÉLÉASSISTANCE PORTAGE DE REPAS

**PRÉSENCE VERTE SERVICES.....**

Fondée en 1993, œuvre depuis plus de 30 ans pour le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles.

Elle propose deux services essentiels : le portage de repas et la téléassistance, visant à préserver l'autonomie, sécurité et bien-être.

Le portage de repas ne se limite pas à la livraison : il maintient le lien social et participe à la prévention de la dénutrition. Les repas sont équilibrés, adaptables aux régimes, et contribuent à une alimentation régulière et de qualité, avec une présence humaine rassurante.

La téléassistance repose sur une centrale d'écoute dédiée, avec deux offres :

- À domicile : alerte en cas de chute ou malaise.
- Mobile : dispositif géolocalisable pour une intervention rapide.

L'association s'appuie sur des valeurs fortes : proximité, solidarité et innovation. Son équipe de professionnels qualifiés formés en continu garantit un accompagnement de qualité. Présence Verte Services est partenaire de votre commune et vous permet des tarifs préférentiels.

**VOTRE AGENCE PRÉSENCE VERTE SERVICES**

35 rue du Touffenet, 86000 Poitiers  
Courriel : [contact@pvs86.fr](mailto:contact@pvs86.fr) | 05 49 44 59 99  
[www.presenceverteservices.com](http://www.presenceverteservices.com)

**BON VACANCES : une aide pour les camps d'été**

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Depuis plusieurs années maintenant la Commune de Bouresse conventionne avec les 2 partenaires afin d'aider au financement les camps d'été de nos jeunes, également à hauteur de 50 €.

Cela fait au total 100€ de réduction sur un camp !!!

**1 séjour au CPA = 1 Bon vacances de 50€**

RENSEIGNEZ-VOUS!

TOUTES LES CONDITIONS SUR [WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR](http://WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR)

**Votre compte Eaux de Vienne en ligne**

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau.

Les abonnés peuvent notamment consulter, télécharger et imprimer leurs factures à tout moment. Il est possible aussi de régler en ligne par carte bancaire et d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.

**Toute l'actualité d'Eaux de Vienne**

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur Eaux de Vienne et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur [ael.eauxdevienne.fr](http://ael.eauxdevienne.fr), muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat. Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne...) sont maintenus en parallèle.

**Marre de la paperasse ? Choisissez la facture électronique**

Rendez-vous sur [ael.eauxdevienne.fr](http://ael.eauxdevienne.fr)

**Finis les imprévus ! Mensualisez, maîtrisez votre budget**

Rendez-vous sur [ael.eauxdevienne.fr](http://ael.eauxdevienne.fr)



## CONSIGNES DE TRI

### Mutualisation et modernisation du tri, une nouvelle étape pour le SIMER

La prévention et gestion des déchets du SIMER continue avec une optimisation des moyens.

Aux côtés des communes et communautés de communes, le SIMER assure la collecte, le transport et le traitement des déchets pour les particuliers et les professionnels. Ainsi sont gérés, les déchets produits par plus de 66 000 habitants de 90 communes du Sud Vienne. Sur l'année 2024, pour l'ensemble des déchets, c'est 42 071 tonnes collectées.

**Moyens adaptés autour de l'Éco-pôle, centre névralgique du SIMER.** Créé en 2005, ce centre de gestion et de valorisation des déchets, situé à Sillars, regroupe les activités du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets : collecte, centre de transfert des déchets, plateforme de traitement du bois et de compostage, service prévention des déchets et le service facturation et relation à l'utilisateur.

Le SIMER, c'est :

131 agents	2 agences de collecte (Sillars et Civray)	18 déchèteries	1 plateforme compostage et bois	+ de 70 sites de compostage partagé	+ de 150 points d'apport collectif	+ de 70 bornes d'apport de textiles et chaussures	+ de 360 bornes d'apport volontaire du verre

#### Nouvelle étape pour améliorer le tri des emballages et des papiers.

Le tri des emballages et des papiers collectés dans les bacs jaunes se faisait en partie manuellement par des agents depuis 20 ans. Ces dernières années, les exigences réglementaires se sont renforcées pour améliorer le recyclage. Une étude technico-économique a conclu à l'impossibilité de répondre à des adaptations techniques lourdes avec un coût maîtrisé pour les usagers. Le choix a donc été fait de rejoindre le CALITOM (Syndicat de la Charente) et la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge dans le cadre d'une Entente Territoriale pour une gestion mutualisée du Centre de tri Atrion. Équipement moderne, proximité géographique, service public, gouvernance partagée, autant d'atouts qui ont permis d'orienter sur ce choix.

#### Renforcement des pôles et des projets.

Fort de l'accès à ce nouvel outil industriel et des résultats acquis depuis 2022 grâce aux nouveaux schémas de collecte, le SIMER va continuer ses actions de prévention visant à réduire la production de déchets et augmenter les taux de valorisation. Pour cela, il capitalise sur les équipes et les équipements de l'Éco-Pôle, de l'agence de Civray et des déchèteries. La collecte est optimisée à l'échelle du territoire couvert. Des investissements sont prévus pour continuer à moderniser les déchèteries avec le développement de nouvelles filières et pour optimiser les coûts avec, par exemple, un quai de transfert à Civray.



Le quai de transfert à Sillars permet aux véhicules de vider les déchets par le haut dans une remorque afin de les regrouper avant le transport vers la filière de traitement.

C'est une nouvelle étape pour améliorer ensemble la qualité de service et du tri !

#### PRÉVENTION, RÉDUCTION, COLLECTE ET TRI, les équipes du syndicat agissent au quotidien à vos côtés.



**SIMER / ÉCO-PÔLE**  
La Poudrière 96 320 SILLARS  
05 49 91 95 42  
ecopole@simer06.fr  
Du lundi au vendredi 08:00 à 18:00 et 09:00 à 19:00

**SIMER / AGENCE LOCALE**  
1 Rue du chemin vert  
80 400 CIVRAY  
05 49 97 59 50  
redevance.cccp@simer06.fr

www.simer06.fr FACEBOOK/SIMER Application

Numéros d'urgence				
15 SAMU	17 Police secours	18 Sapeurs-pompiers	112 Appels d'urgence européen	3018 Harcèlement scolaire
115 Hébergement d'urgence	119 Enfance maltraitée	196 Secours en mer	3919 Violences conjugales	114 par SMS pour les personnes malentendantes

**J'ANTICIPER et JE VAIS RETIRER mes comprimés d'iode**

Gratuit en pharmacie sans justificatif

Vienne & Gartempe Communauté de communes

#### Poursuite des aides à l'amélioration de l'habitat sur le territoire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe

Malgré les restrictions annoncées au niveau national, les subventions des collectivités locales à destination des propriétaires privés sur le territoire de la CCGV sont toujours en vigueur. Les collectivités continuent d'abonder les aides de l'ANAH, ou d'aider sur leurs fonds propres dans les domaines suivants\* :

- l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap,
- les travaux lourds de remise aux normes globale des logements dont les locatifs,
- l'acquisition d'un logement ancien ou vacant,
- les travaux de façades,
- l'utilisation de matériaux biosourcés dans des travaux d'isolation.

\*selon conditions

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV' mis en place localement. France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, porté et financé par l'État (l'ANAH) et la CCGV. Il propose des conseils neutres et un accompagnement gratuit sur votre projet de rénovation. Animé par l'organisme SOLIHA Vienne sur le territoire Vienne & Gartempe, l'Espace conseil France Rénov' vous indiquera les aides mises en place par la Communauté de communes et les communes, selon la nature et la localisation de votre projet, et vous orientera vers le bon interlocuteur. Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' de SOLIHA Vienne au 05 49 61 61 91 / francerenov.vienne@solihav. Ou l'organisme URBANIS pour les projets des centres villes de Montmorillon, L'Isle-Jourdain et Lussac-Les-Châteaux : 06 61 00 25 47 - vienne@urbanis.fr



## CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié se maintient à 84 adhérents.

Venez nous rejoindre ! taper une belote ou tout autre jeu à votre convenance...

Réunions tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois.

Toujours 4 thé dansant, 1 loto, 2 repas et 1 voyage.

Le jeudi 11 septembre 2025, nous sommes partis dès 6h45 pour une journée à « Martel Lot » à la découverte de la culture des « Truffes », un repas tout à base de truffes nous a été servi. Après-midi, visite de la « Vallée de la Dordogne » à bord d'un train à vapeur, très belle journée ! 17h, retour vers Bouresse après promesse de repartir l'année prochaine.

Merci à Monsieur le Maire et ses élus pour les salles mises à disposition.

Bonne Année 2026 à tous



## Les HIRONDELLES



La traditionnelle «Chasse à l'oeuf» a été organisé le lundi de pâques. Les petits et grands étaient au rendez-vous et toujours aussi impatients d'aller à la recherche des œufs cachés autour de l'espace d'aire de jeux. Chaque enfant repart avec une figure en chocolat.

La fête au village, revenue le dernier week-end de juin, a attiré du monde et nous remercions toutes les associations de Bouresse et tous les bénévoles qui ont mis toute leur énergie sous une chaleur accablante ! Les cochons farcis ont ravi les papilles. Des animations ont rythmé la journée : bandas, danse country, le fil rouge : le puzzle, le concours de gâteaux et le concert des Karibous du Poitou pendant l'apéro dînatoire. Le concours des peintres de rue a été une réussite, bravo aux artistes !

806 euros de dons ont été collecté, tout au long de la journée, au profit de l'association «Un hôpital pour les enfants» du CHU de Poitiers.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année à tous avec tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année à tous



## ACCA BOURESSE



L'effectif compte 47 sociétaires avec l'arrivée cette saison d'un jeune chasseur, l'effectif est légèrement en baisse.

Les finances de l'association restent saines et nous permettent toujours d'engager les dépenses liées à notre activité (gestion et achats de petits gibiers ...).

Nos manifestations ont connu en 2025 un franc succès. En effet les chasseurs et les propriétaires ont pu lors du traditionnel banquet se retrouver pour un moment convivial. La choucroute avec nos amis de la Pétanque Bouressoise ainsi que la Saint-Sylvestre avec le CASB ont été des soirées fortes en participation dans des ambiances chaleureuses et festives.

Nous avons cette année encore pu faire de belles parties de chasse, que ce soit au petit gibier ou lors des battues. Nous prenons plaisir à chasser tous ensemble avec nos chiens.

Nous restons très soucieux de la sécurité pour le bien-être de tous. Nous sommes attachés à une cohabitation sereine avec les autres usagers de la nature et de la route. C'est la raison pour laquelle, lors des battues, nous déposons des panneaux d'information et que des équipages sont présents aux abords des routes pour protéger nos chiens mais aussi les passants.

L'amitié et la convivialité au sein de notre association perdurent toujours, telle est notre volonté.

L'ensemble des membres de l'ACCA remercie la municipalité pour sa participation financière lors de l'attribution des subventions et pour la mise à disposition des locaux. Les membres remercient également tous les propriétaires terriens et les personnes qui participent activement aux manifestations de notre association.

*Nous vous souhaitons de bonnes fêtes  
et meilleurs vœux à tous*

## ACTIVITÉS ET BIEN ÊTRE

« Activités et bien-être » attire toujours de nouveaux adhérents, chaque année trois à quatre nouvelles personnes s'inscrivent à notre association.

Durant les saisons 2022/2023 et 2023/2024 certaines personnes nous ont quitté pour des raisons personnelles (l'âge, la santé, la disponibilité etc ...). Cette saison, nous sommes 32 inscrits dont 6 hommes, ce nombre augmente chaque année. Une moyenne de 22 à 25 personnes participe à chaque séance du jeudi matin.

Florian BUREAU s'attache à chaque fois de dynamiser le cours de gym douce. Le maintien de la mobilité, des gestes du quotidien, l'amélioration de la condition physique, restent les priorités. Nos rencontres hebdomadaires sont autant d'occasions pour certaines et certains de discuter, de créer des liens, de rire, de se détendre et de passer un excellent moment de convivialité.

Depuis la saison dernière et à la demande de tout le monde, nous avons une séance de gym durant les vacances scolaires de novembre et février. Ce principe a été reconduit cette saison. L'éventualité d'avoir également une séance durant les vacances de printemps n'est pas à écarter.

Les moments festifs sont toujours appréciés, les deux petits déjeuner avant les cours et les deux repas, de décembre et de juin. A l'occasion de cette dernière séance de la saison, nous en profitons pour tenir notre assemblée générale à l'issue du repas.

Depuis 2023, le restaurant de Bouresse nous apporte les plats chauds dans la salle, ainsi nous ne perturbons pas son service en salle ; tout le monde y trouve son compte.

Comme toutes les associations, nous avons participé à l'organisation de la fête du village avec nos quiches et pizzas, montage et démontage des chapiteaux.

Comme chaque année je profite de cet article pour remercier Monsieur le Maire et ses services.

Merci aussi aux autres associations pour l'excellence des rapports que nous entretenons ensemble.

Pour ceux qui veulent faire de la gym bien-être, n'hésitez pas à venir nous voir le jeudi matin de 10 h à 11 h 30 à la Maison des Associations. Vous pouvez me contacter au 05 49 48 25 69 ou 06 85 76 46 91.

*Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année*

Le président Alain PIGNÉ



## ADMR Dive & Rin

### Nos services

Que vous ayez besoin d'aide et /ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie !

### Petit bricolage et petit jardinage

L'association ADMR Dive & Rin propose maintenant des services de petit jardinage et petit bricolage : remplacement d'ampoules, de lustres, prises murales, fixation d'étagères, montage de meubles, retouches de peinture, taille de haies, tonte, plantations...

### Devenez BÉNÉVOLE à l'ADMR !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble. Alors rejoignez-nous !

### Vous souhaitez nous rencontrer ?

Nous vous accueillons le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 12h00, le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h à 12h30.



- 11 429 heures d'interventions
- 6 bénévoles
- 80 bénéficiaires
- 13 salarié(e)s



Contactez l'association ADMR

📍 12 route de Morthemer  
86410 LHOMMAIZE  
☎ 05 49 45 22 53

✉ info.assobouresse@fede86.admr.org

## APE de l'école des Baumières

### Année 2025/2026 :



Nous vous présentons le nouveau bureau,  
**Président : Ayrault Nicolas**  
**Vice Présidente: Brissonnet Gladys**  
**Secrétaire : Lebond Estelle**  
**Vice Secrétaire : Blain Alexandra**  
**Trésorière : Pecheur Aurore**  
**Vice Trésorière : Metais Marine**

Cette année nous avons organisé une vente de madeleines bijoux, une vente de fromages à raclette en collaboration avec Mme Juliette Harrault « Au temps du fromage » de Bouresse, ainsi qu'une vente de livres de recettes (recettes écrites partagées par les enfants de l'école et leurs parents).

Nous avons organisé le vendredi 19 décembre la rencontre avec le père Noël chez M. Robineau où enfants et adultes ont eu le plaisir de découvrir les illuminations, prendre des photos avec le père Noël et déguster boissons chaudes et gourmandises. Il y avait également une vente d'objets décoratifs confectionnés par les enfants.

**Le samedi 10 janvier 2026**, l'école organise une soirée tartiflette et bien évidemment l'APE sera là pour les aider.

### Par la suite nous allons organiser :

- une randonnée pédestre / VTT le dimanche 22 mars 2026
- un marché des producteurs le samedi 25 avril (place du champ de foire)

- diverses ventes au cours de l'année 2026 (fromages, madeleines bijoux etc ...)

Toutes ses manifestations permettront de récolter de l'argent pour aider à financer le voyage scolaire qui aura lieu à Lezay dans le 79 (le loup garou) en fin d'année.



Nous vous accueillerons avec plaisir à nos manifestations.

*Nous vous souhaitons une bonne année 2026.*

L'équipe de l'APE

Suivez notre actualité : [facebook.com/ape.bouresse.5](https://facebook.com/ape.bouresse.5)

## CAS BOURESSE



### ...Amis supporters... ...Le CAS BOURESSE repart pour une nouvelle

Avec un maintien en 4<sup>ème</sup> division pour l'équipe A ainsi que, l'équipe B toujours en 5<sup>ème</sup> division. Le club continue son entente avec QUEAUX/MOUSSAC. Pour cette nouvelle saison, nous avons accueilli quelques jeunes nouveaux joueurs afin de renforcer nos équipes.

Coupe Louis David : l'équipe A est sur une bonne lancée en atteignant, le 4<sup>ème</sup> tour. Ce n'était pas arriver depuis plusieurs années dans l'histoire du club.

Nous avons toujours le même objectif : LA bonne ambiance !

#### Le bureau :

- Président : TANGUY Maxime
- Vice-présidente : Aurélie CHAMBON
- Secrétaire : Amandine JALLADEAU
- Trésorier : Alic CHAMBON
- Vice-trésorière : Aurore TOUCHARD

#### Les coachs :

- Equipe A : BURIS Bastien
  - Equipe B : BRANCHEREAU Valérie
- Ainsi que tous les membres actifs, que nous remercions !

**A noter :** Deux manifestations : notre traditionnelle Paëlla le 7 mars 2026 et nous fêterons les 90 ans du club le 6 juin 2026...

Nous tenons à remercier chaleureusement nos sponsors de nous avoir offert deux beaux jeux de maillots : **Les entreprises GASTE et NIQUET ; ainsi que l'entreprise MIGNIERE.**

Merci aussi aux bénévoles de l'ombre qui participent à la vie du club et aussi, à la municipalité.

...Les portes du CAS BOURESSE sont ouvertes pour de nouveaux joueurs et de nouveaux bénévoles...

**Les membres du CAS BOURESSE vous souhaitent, une TRÈS BONNE ANNÉE 2026 !!!**

*Les membres du CAS BOURESSE vous souhaitent une très bonne année 2026.*

## GJ 3 VALLEES

Notre club de football accueille filles et garçons à partir de 5 ans pour partager le plaisir du jeu, l'esprit d'équipe et la convivialité. Depuis l'année dernière, les tout-petits peuvent eux aussi découvrir le ballon rond grâce à la section «baby-foot», spécialement pensée pour eux.

Le groupement est présent sur les terrains des communes de Verrières, Lhommaizé, Civaux, Fleuré, Bouresse, Lussac-Les-Châteaux et Mazerolles que nous remercions pour les installations et l'entretien des structures.

Au-delà des entraînements et des matchs, nous organisons tout au long de l'année différentes manifestations pour faire vivre le club et rassembler petits et grands autour de moments festifs.

Pour suivre nos actualités, photos et résultats, rendez-vous sur Facebook et Instagram ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre, que ce soit sur le terrain ou dans les tribunes !

#### Contacts :

Damien BESSE (président) **07 85 68 84 62**

Manon TURBEAU (secrétaire) **06 66 97 33 93**



## PÊCHE



LES MOINEAUX DES PRÉS  
LARGES  
BOURESSE, 86410

Cette année encore, notre association de pêche a connu une belle activité. Deux lâchers de truites ont été réalisés, respectivement de 100 kg et 80 kg, permettant à chacun de profiter de belles journées au bord de l'eau.

Nous comptons 22 cartes annuelles ainsi qu'environ 300 cartes journalières, témoignant de l'intérêt grandissant pour notre étang et les activités proposées.

Nous tenons à remercier chaleureusement les commerçants qui ont participé à la vente des cartes journalières et ont ainsi contribué au dynamisme de notre association.

Nos remerciements vont également à la commune, pour la mise à disposition et la gestion de l'étang, ainsi qu'aux agents municipaux pour l'entretien et les travaux réalisés tout au long de l'année.

L'année prochaine sera riche d'événements en comptant 3 lâchers qui se dérouleront le 4 avril, le 18 avril et le 9 mai 2026.

Un grand merci aussi aux membres du bureau, aux bénévoles, et à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux manifestations et actions menées cette année. Leur engagement et leur bonne volonté sont indispensables au bon fonctionnement de notre association.

*Le bureau de la pêche vous souhaite leurs meilleurs vœux et une très bonne santé pour 2026.*

Suivez notre actualité :  **Les Moineaux Des Prés Larges**



## FNACA

Malgré un effectif réduit, le Comité des Anciens d'Algérie est heureux de se rassembler deux fois à l'année pour passer quelques moments ensemble pour rappeler leur jeunesse.

Heureux aussi avec leurs drapeaux de représenter sa commune dans plusieurs manifestations des alentours.

Les Anciens d'Algérie remercient la municipalité pour sa participation financière (subvention).

*Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et Meilleurs Voeux à tous*

Le comité FNACA et la Commune de Bouresse ont répondu présent à l'invitation de M. le Préfet de la Vienne pour marquer symboliquement le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre pays avec l'opération « un drapeau par commune » lors de la commémoration du 8 mai à Poitiers. Merci à M. LAPERLE.



## Les AMIS de GUERTING

Chers Amis de Guerting,

À l'image d'un chemin balisé que l'on entretient patiemment avant d'y accueillir de nouveaux voyageurs, notre association prépare sereinement la belle saison qui approche. Cette année, plus calme en événements, nous a permis de reprendre des forces, et nous en aurons bien besoin : 2026 sera marquée par la venue tant attendue de nos amis Guertingois, un rendez-vous que nous espérons tous avec impatience.

C'est le week-end de l'Ascension, du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026, qu'ils ont choisi pour nous rendre visite. Nous souhaitons que ce déplacement encourage de nouveaux curieux à découvrir cette belle aventure humaine, tissée depuis tant d'années.

Dans un contexte géopolitique mondial malheureusement troublé, il est plus que jamais essentiel que notre association continue à transmettre son message et à entretenir le devoir de mémoire, notamment celui lié à l'exode des Mosellans en 1939-1940.

Nos aînés savent combien les familles de Guerting ont souffert de l'évacuation, de l'exil, puis de l'annexion et des drames de la guerre. Préserver ces souvenirs, maintenir le lien avec nos amis guertingois, c'est rappeler ce que nous ne voulons plus jamais voir se reproduire.

Nous avons tous encore en tête les cinq jours de voyage en Moselle organisés l'an dernier, marqués par un accueil chaleureux et des moments inoubliables.

Nous réfléchissons déjà à l'organisation du prochain week-end d'échange : sorties, repas, animations... Le succès rencontré lors de leur dernière visite, il y a quatre ans, a montré que l'implication de chacun permet de bâtir un véritable édifice collectif. Il en est né un week-end épicurien et convivial, où tous ont été acteurs du succès général.

Le travail collaboratif nécessaire aux préparatifs est une étape essentielle dans l'esprit de nos rencontres. Mais ce qui nous touche particulièrement, c'est de constater que ce qui pourrait paraître une corvée devient un moment joyeux et fédérateur, où chacun œuvre dans la bonne humeur.



Ci-dessus notre bureau d'association



Ce sont précisément ces instants de partage qui donnent du sens à notre association et renforcent les liens entre ses membres.

Même si l'échéance semble encore lointaine, elle se rapproche à grands pas, et toutes les idées — même les plus originales — nécessitent un minimum de financement. C'est pourquoi, afin de rassembler les fonds indispensables à nos projets, nous organisons une soirée épicurienne autour d'un baeckeoffe, lors d'un repas dansant qui se tiendra le samedi 21 mars 2025. L'an dernier, nos convives se sont régalés avec notre spécialité alsacienne, et la tartiflette a, elle aussi, rencontré un franc succès... Avis aux amateurs !

Merci d'ailleurs pour votre présence nombreuse : votre soutien est précieux.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de notre équipe pour le travail remarquable accompli chaque année, ainsi que celui — tout aussi important — qui nous attend l'an prochain.

Merci également à la commune, qui nous accompagne fidèlement dans cette belle entreprise.

Le Président  
**Sébastien KOLLMANN**

## PETANQUE BOURESSOISE



Avec toujours un fort investissement de ses bénévoles, la pétanque bouressoise a encore brillé cette année pour son accueil, l'organisation de nouvelles compétitions et ses performances sportives, départementales mais aussi régionales.

Vêtus de leurs nouvelles couleurs, de beaux résultats sur le plan sportif :

- la triplette féminine composée de Karine Tabuteau, Natacha Pineau et Maria Gérald perd en 1/8<sup>ème</sup> du championnat de la Vienne
- Alexis Fromenteau, président du club perd en 1/8<sup>ème</sup> du championnat de la Vienne individuel
- en championnat des clubs, l'équipe 1, en seconde division se hisse à la deuxième place et rate de très peu son ascension en division supérieure, l'équipe 2 se maintient en 4<sup>ème</sup> division
- en championnat des clubs provençal, le club se maintient pour l'année 2026 après deux déplacements en Corrèze et en Dordogne
- en coupe de France pétanque ainsi qu'en coupe de France de jeu provençal, les bouressois échouent malheureusement au premier tour
- en coupe de la Vienne, l'équipe menée par Landry Boutault s'incline en consolante mais l'équipe de Simon Tabuteau accède aux phases finales et perd en 1/2 finale.

Mais la pétanque bouressoise sait aussi accueillir sur ses terrains, cette année :

- organisation du 1er concours en extérieur du CD 86, 97 équipes présentes le 1er mars
- un concours provençal complet
- les phases finales de la coupe de France en jeu provençal
- les phases finales des championnats de la Vienne triplette masculin et féminin
- une journée de championnat des clubs en octobre
- des concours d'été ouverts à tous
- l'organisation de la soirée choucroute avec nos amis de l'ACCA
- ainsi qu'un repas à l'occasion de la remise des nouvelles tenues et une soirée paëlla en octobre avec les membres de l'association



Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour participer à nos futures manifestations dont l'organisation des phases finales des championnats triplettes féminin et masculin

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires et la commune de Bouresse pour leur soutien, ainsi que tous les bénévoles qui participent activement à la vie du club.

La Pétanque Bouressoise c'est : **PARTAGE, CONVIVIALITE et SPORTIVITE**. Si vous vous retrouvez dans ces valeurs n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

**Président** : FROMENTEAU Alexis 06 84 65 77 34

**Vice Président** : TABUTEAU Simon

**Trésorier** : PROVOST Jean-Francois



26 Mars

bouresse  
L'épicerie du village a rouvert ses portes

Vendredi 21 mars, l'épicerie de Bouresse a ouvert à nouveau ses portes pour la plus grande joie des habitants. « Il y a six ans, la municipalité avait travaillé alors sous l'enseigne Coop, tenaient les fonds, retrace le maire Jean-Claude Luteau. Lorsqu'ils ont arrêté leur activité, en juillet 2024, la commune s'est positionnée pour acquiescer ce fonds, ce qui a été réalisé en février 2025. » La municipalité a alors nettoyé, refait les plafonds, rafraîchi les peintures, installé des éclairages Led et a investi dans des frigidaires et congélateurs avec des portes, plus économes en énergie.

pour 35 % du montant total et l'aide financière de la communauté de communes Vienne et Gartempe est en cours de négociation », poursuit le maire. Didi et Toby Hawkins, un couple de quinquagénaires d'origine britannique qui habite en France depuis dix-huit ans, relèvent le challenge. « Jusqu'à ce jour, nous avons travaillé dans l'immobilier. Nous souhaitons diminuer peu à peu cette activité pour nous consacrer à l'Épicerie – ce sera le nom du magasin –. Actuellement, nous proposons toute l'épicerie classique et des produits frais, par exemple les légumes. De plus, nous pensons, au fil du temps et des rencontres avec les producteurs du terroir, nous orienter vers des produits locaux et bio. En produits congelés, nous avons mis sur deux gammes, l'une à prix accessibles, l'autre de qualité supérieure. » Tout un programme en perspective !

L'Épicerie sera ouverte tous les jours de 8 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 12 h. Les commandes qui sont effectuées le matin au 06.50.42.79.67 sont livrées l'après-midi avec un vélo équipé d'un coffre.



De gauche à droite, le maire Jean-Claude Luteau et les nouveaux gérants de l'épicerie, Didi et Toby Hawkins. (Photo NR-CP)



Tom et Didi Hawkins ont repris la supérette de Bouresse, ouverte tous les jours, sauf le mardi de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30. Le dimanche de 8 h à 12 h. © Mairie Nidoulou

Installé depuis 2007 à Bouresse, le couple Hawkins a repris la supérette du village, jadis baptisée L'Épicerie. Elle avait fermé l'été dernier et c'était un coup dur. « Les habitants ici sont plutôt âgés et ne peuvent pas forcément se déplacer. C'est aussi pour cela qu'on fait de la livraison. Les clients peuvent commander par téléphone ou venir à la supérette et si les courses sont trop lourdes, je peux les livrer », explique Tom Hawkins qui s'est donné un défi de relever le défi du jour au lendemain en Argentine et on s'est installé ici avec nos 4 enfants. Tout le monde a été très accueillant et on a eu un esprit ouvert et accueillant », complète Didi Hawkins qui était, jusqu'au Brexit, dans le conseil municipal et donc pleinement engagée dans la vie locale. D'ailleurs, depuis, le couple a demandé et obtenu la nationalité française. Face au restaurant du centre qui affiche régulièrement complét le midi, Tom et Didi Hawkins ont donc le cœur de contribuer à la vie économique de la commune. Sans passer à côté de la proximité. Les légumes, tisanes et aromates bio de la ferme de la Quinière à Bouresse ont trouvé leur place. Tout comme les fromages d'une productrice d'Usson du Portugal local et en cuisine. Les plats préparés se ne marche pas du tout. Les habitants veulent des produits frais. Avant à part on va changer nos fournisseurs en fonction des goûts de nos clients », sourit Tom Hawkins qui a aussi adapté ses horaires d'ouverture en fonction de la demande.

15 Décembre 2024

bouresse  
La maison du Père Noël brille à nouveau

Depuis plus de vingt-trois ans, Roland, passionné de décorations de Noël, illumine sa maison et son jardin tous les soirs pendant cette période de fêtes. Installé à Bouresse en 2000, Roland, qui a travaillé à Saint-Pierre-et-Miquelon, a rapporté du Canada, avec quelques premiers objets, ce goût des maisons aux décors de Noël fastueux.



Les bénévoles de l'APÉ reçoivent les écoliers dans la maison du Père Noël, rue des Écoles. (Photo NR)

Plus de cent cinquante ours en peluche Il transforme la sienne dès septembre pour faire rêver petits et grands à partir du 1<sup>er</sup> décembre jusqu'à début janvier. Il prépare le jardin pour avoir des arbres et des buissons supports. Il enrichit son stock de décorations en cherchant parmi les promotions en janvier, les vide-greniers et les brocantes le reste de l'année. Il bricole beaucoup et adapte les objets selon ses envies et ses idées. D'innombrables Pères Noël, plus de cent cin-

quante ours en peluche, entourés d'une biche, d'un panda, d'un lapin, mais aussi une crèche, une cheminée, un traîneau tiré par un renne et des flamants roses se déploient ainsi sous les yeux émerveillés des visiteurs. Avec plus de 400 mètres de fil électrique, six cents piles et des Led pour les guirlandes, Roland installe une profusion d'effets lumineux et des spots sur la façade donnant l'impression de flocons de neige qui tombent. Des haut-parleurs diffusent de la musique et des chants de Noël. En raison du fort besoin

en électricité, dont le coût reste important, Roland a dû augmenter la puissance du compteur. Le décor féerique brille dans les yeux des enfants et offre un peu de magie de Noël aux automobilistes et passants qui ralentissent, s'arrêtent, prennent des photos. Vendredi 6 décembre, à la tombée de la nuit, ce gendarme retraité de 78 ans a reçu les quarante-deux enfants de l'école primaire des Baumières, située à côté de chez lui. L'Association des parents d'élèves avait organisé la réception et cent cinquante personnes ont dégusté le chocolat chaud, les friandises et surtout profité des fantastiques illuminations. Un bonheur pour Roland le Père Noël!

À voir au 34, rue des Écoles, à Bouresse, de 18 h à 20 h, jusqu'à 21 h les vendredis et samedis et 22 h les 24 et 25 décembre.

31 Janvier

bouresse  
Le Club de l'amitié reconduit ses animations

Le Club de l'amitié de Bouresse s'est réuni pour son assemblée générale mardi 21 janvier, à la salle des associations. En 2024, le club comptait quatre-vingt-cinq adhérents. Il a déploré cinq décès et a accueilli huit nouvelles personnes. Les activités seront reconduites à l'identique en 2025. Deux réunions mensuelles ont lieu, le

premier et le troisième mardis. Il y aura quatre thés dansants, deux repas, un voyage en cours de programmation et un loto. Le bilan financier est positif. Le bureau a été reconduit dans son ensemble : Monique Debiais, présidente ; Madeleine Morillon, vice-présidente ; Bernadette Touchard, secrétaire ; Jacques Hazenberg, trésorier ; Jacques Debiais, trésorier adjoint.



Une cinquantaine d'adhérents étaient présents à l'assemblée générale. (Photo NR-CP)



14 Mai

bouresse  
Un Romorantinais de passage à vélo

Habitant de Romorantin-Lanthenay dans le Loiret, Laurent Lévêque, gardien d'immeuble à la retraite, a parcouru 19.133 km à vélo depuis un an, soit environ la moitié de la circonférence de la Terre. Sa bicyclette et lui ont fait une halte à l'épicerie de Bouresse début mai, avant de retrouver la Sologne. « Mon périple a commencé à Saint-Nazaire par l'Eurovélo 6 qui m'a conduit à Constanta en Roumanie, après avoir fait un détour par le lac de Constance et le Liechtenstein, retrace Laurent. J'ai ensuite suivi le Danube depuis sa source et je suis allé à Istanbul. En Grèce, j'ai remonté la côte Adriatique (Eurovélo 8) et longé la Méditerranée jusqu'à Gibraltar. Comme c'était l'hiver, je suis allé jusqu'à Agadir au



Laurent a fait une halte à l'épicerie de Bouresse. (Photo NR-CP)

Maroc avec un retour par les cols et les villes historiques (Meknès, Fès...). Je suis revenu par Ceuta en Espagne, j'ai pris l'Eurovélo 1, avec un détour par Fátima, jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle, avant de retrouver l'Aquitaine par l'Eurovélo 3. Demain je vais à Tours, avant de regagner la Sologne. » Laurent, qui a toujours été cycliste, a réalisé son rêve avec seulement cinq crevaisons, trois rayons brisés et quatre pneus changés, « toujours à l'arrière ! ».



30 Octobre

verrières

## Projet éolien : les maires vent debout

Hier mercredi 29 octobre, une vingtaine de maires de la communauté de communes (CCVG), représentée par Michel Jarassier, président, en présence du sénateur honoraire Alain Fouché, se sont réunis à la mairie de Verrières,

puis sur le site d'implantation de six nouvelles éoliennes entre Bouresse, Saint-Laurent-de-Jourdes et Verrières, pour s'opposer au projet de l'entreprise Éolise.

Une dizaine de maires, occupés par ailleurs, s'étaient excusés de ne pouvoir participer

à cette rencontre. Les élus soulignent qu'en matière d'énergie renouvelable (EnR), sur le territoire des cinquante-cinq communes, le photovoltaïque, réparti sur 1.767 hectares, produit la consommation de 500.000 personnes (928 MWh de puissance

ce installée) et les 103 éoliennes, celle de 328.000 personnes (297 MWh), alors que sur le territoire vivent 40.000 habitants : ils consomment seulement 218 GW par an bien que la production en éolien soit déjà de 1.845 GW par an. Ainsi, les élus s'inquiètent, en particulier pour le suivi du Plan paysage de la CCVG, car il existe actuellement 41 projets éoliens, avec 32 éoliennes en construction, auxquels s'ajoutent 4.500 hectares de projet photovoltaïque et cinq projets de postes sources destinés à transformer et distribuer l'électricité EnR. Les communes concernées et la CCVG ont pris depuis 2019 plusieurs délibérations contre ce projet. L'enquête publique en cours jusqu'au 6 novembre, pour laquelle tout citoyen de la CCVG peut donner son avis, se prononcera sur le bien-fondé du projet et tiendra compte des revendications des élus.



Les maires de la CCVG réunis sur le parvis de la mairie de Verrières. (Photo NR-CF)

20 Novembre



**Jeunes Agriculteurs Vienne est à Bouresse.**  
24 novembre, 16:46

✦ Soirée Débat – Section Ovine ✦

Judi 20 septembre, nous avons organisé notre soirée débat consacrée à l'avenir de la filière ovine et au renouvellement des générations dans le département.

Un grand merci à Aude GEIGER et Florian CHATEIGNER, administrateurs de Jeunes Agriculteurs National, pour la richesse des échanges, ainsi qu'à Patrick SOURY, vice-président de la FNO, pour son tour d'horizon sur la conjoncture, la prédation et les enjeux sanitaires de la filière.

🙏 Merci également à nos responsables de section, Fabien PICHON, Sébastien MARTIN et Mathieu SOURISSEAU, pour leur engagement et leur implication dans l'organisation de cette soirée.

🌟 Nous avons aussi profité de ce moment pour remettre notre traditionnel Mouton d'Or à trois jeunes installés 2025 dans la filière ovine viennoise : Yann MARION, Marc BESSERON et Fabien PICHON. Bravo à eux !

📅 Rendez-vous le jeudi 04 décembre prochain pour notre Journée Technique Ovine qui se tiendra sur la ferme de Tom SABOURIN à Sèvres-Anxaumont. On vous y attend nombreux !

FNSEA 86